

La mairie

tél 04 74 00 81 56

E-mail :

mairie@saint-jean-de-thurigneux.fr

Site web :

saint-jean-de-thurigneux.fr

Horaires du secrétariat :

lundi, mardi et jeudi :

8h - 12h

vendredi : 16h - 19h

samedi : 9h - 12h sur rdv

Thuri'Mag

Directeur de la publication
du bulletin :

Stéphane Berthomieu.

Rédaction : Commission
Communication.

Réalisé par :

l'Imprimerie Augagneur

Portail usager urbanisme

Pour déposer vos
dossiers d'urbanisme

portail.siea-sig.fr

Réunions du conseil municipal :

- 10 janvier

- 14 février

- 14 mars



Le mot du Maire

Une nouvelle année qui débute, avec son lot de bonnes résolutions et de vœux, nous porte naturellement à regarder vers l'avenir. Se tourner vers l'avenir ne veut pour autant pas dire que nous oublions celles et ceux qui l'ont

permis. La mémoire reste vive à Saint Jean de Thurigneux comme nous avons pu le constater lors de la cérémonie du 11 novembre où les enfants, accompagnés de nombreux Thurignaciens et Thurignaciennes, ont honoré les hommes et les femmes qui ont servi et servent encore notre pays.

Mémoire également à l'occasion de l'hommage rendu à Monsieur Louis Baise lors de ses funérailles, lui qui a tant œuvré pour la commune dont il aura été maire pendant 36 ans. Il avait préparé notre avenir, notamment en autorisant la création du premier lotissement en 1965. Il permit ainsi, avec son conseil municipal, une dynamique démographique assurant le maintien de l'école. C'est dans cette même logique que les lotissements du Petit Pont et du Pré d'Alphonse ont été pensés.

Il n'y a en effet pas d'avenir sans école et sans nos jeunes générations. Celles-ci font plaisir à voir lorsqu'on constate l'investissement de notre conseil municipal des jeunes ou les engagements pris au travers du SNU. Certains font certes preuve d'incivilités (pas que des jeunes d'ailleurs...) mais gageons qu'ils sauront prendre en 2023 de bonnes résolutions. Entre mémoire et avenir donc, vous trouverez au fil des pages de ce Thuri'mag l'illustration de mes propos.

Je vous adresse, en mon nom et celui du Conseil municipal, mes meilleurs vœux de bonne santé et de prospérité.

Très belle année 2023 à toutes et à tous.

Le Maire, Stéphane BERTHOMIEU

À vos agendas !

- 7 janvier à partir de 9h : Vente de galettes des rois, Sou des écoles, devant l'école
- 14 janvier à 18h : Voeux du Maire
- 22 janvier à 15h : galettes des rois, intergénérationnel : anciens et CMJ
- 29 avril à 10h : Réunion publique, salle polyvalente

Quelques chiffres :

- **La population** de notre village, d'après les chiffres de l'INSEE, s'élève à 821 habitants au 1er Janvier 2023.

À comparer avec celles des années précédentes :

+ 5,5% par rapport à 2019, (786 h) ;

+ 33% par rapport à 2008, (615 h) ;

+ 135% par rapport à 1968, (350 h).

- **La pluviométrie** mesurée à Saint Jean de Thurigneux, cumulée pendant l'année 2022 : 612 mm (soit 612 litres/m²).

À comparer avec celles des années précédentes :

- 41% par rapport à 2021, (1059 mm) ;

- 6,5% par rapport à 2020, (665 mm) ;

- 31% par rapport à 2019, (931mm).

TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE		
DU SAMEDI MATIN 8 HEURES AU LUNDI MATIN 8 HEURES		
HABITANTS	PERIODE ÉTÉ DU 17/04 AU 14/10	PERIODE HIVER DU 15/10 AU 16/04
COMMUNE DE ST JEAN	320 €	400 €
HORS COMMUNE	640 €	800 €
PIECES JUSTIFICATIVES DEMANDEES : -une caution d'un montant de 1 500€ , une pièce d'identité, une attestation d'assurance « responsabilité civile », un justificatif de domicile, et un relevé d'identité bancaire.		
AMICALES ET ASSOCIATIONS PRÊT SUR ANNEE CIVILE		
SOU DES ECOLES	4 FOIS PAR AN	
THURIGONES	4 FOIS PAR AN	
AMICALES DES CONSCRITS	2 FOIS PENDANT L'ANNEE DES CONSCRITS	
COMITE DES FETES, CHASSE, AMICALE ST JEAN	1 FOIS PAR AN	
La Salle polyvalente est prêtée à titre gracieux sous réserve de présentation d'une attestation d'assurance responsabilité civile à jour		

Ils nous ont quitté :

Madame Andrée COLLON, née DESMARIS, décédée le 2 décembre, à l'âge de 92 ans



Monsieur Louis BAISE, décédé le 26 décembre à l'âge de 96 ans. Ancien combattant, Maire de Saint Jean de Thurigneux de 1959 à 1995 et ancien Conseiller Général, c'est une page de l'histoire de notre village qui se tourne avec son départ. Les Thurignaciens et Thurignaciennes ne l'oublieront pas.

60 ans - Club du Soleil



Le 2 octobre, le Conseil Municipal a pu visiter le site lors de cet anniversaire. Le club du Soleil existe depuis 1962 et est installé sur un terrain de 3.7 ha avec piscine. Site très familial.. maximum 60 personnes sur le site. 20 nouveaux adhérents cette année. Chaque adhérent participe à l'entretien du site, un adhérent est chargé de la sécurité, deux de l'entretien de la piscine. Mise en conformité sur le plan sécurité. Tranquillité assurée en toute sécurité. Lucette, la doyenne est âgée de 84 Ans . Une cotisation à l'année pour les adhérents... une dizaine d'emplacements pour les gens de passage. L'association a les mêmes contraintes qu'un camping et tout ceci est géré dans un climat familial. Quatre activités principales : Pétanque, barbecue, piscine et sieste...



Le CMJ

Le 22 octobre, les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont bénéficié d'une formation aux gestes de premiers secours. Cette idée avait été soumise par les jeunes conseillers et la municipalité a pu la réaliser sous la bienveillance du pompier volontaire, Fabien ALGEIER. La session portait sur les thèmes suivants : La protection sur un accident ; Comment alerter les secours ; L'arrêt d'une hémorragie (pansement compressif et garrot) ; Savoir gérer un étouffement (adulte, enfant, bébé) ; Savoir gérer une personne inconsciente qui respire (+ convulsion) ; Savoir gérer une personne inconsciente qui ne respire plus ; Massage cardiaque + présentation du défibrillateur. Les participants ont été attentifs, curieux, et empressés de s'exercer sur des poupons et mannequins avec les conseils avisés de Fabien, pour pratiquer les premiers gestes qui peuvent sauver des vies. Cette après-midi enrichissante s'est clôturée par la remise de livrets et diplômes remis en main propre par le Maire, Stéphane BERTHOMIEU et le formateur, Fabien ALGEIER.

Le 11 novembre

Des enfants de l'école, accompagnés du Conseil Municipal des Jeunes se sont rendus à la commémoration du 11 novembre en présence du maire et de nombreux thurignaciens. Les élèves des classes de CM1 et CM2, préparés par leur enseignante Marie Sophie, ont chanté « la Marseillaise », accompagnés par les petits conseillers du CMJ et par trois SNU (service national universel) venus prêter main forte lors de cette manifestation. Les membres du CMJ ont lu un texte de Florent Pagny intitulé « Le Soldat », un 2ème texte de Anne Bizeau intitulé « Ils sont tombés » et un 3ème résumant « le bilan de la guerre ». Une cérémonie chargée d'émotions en hommage à nos valeureux soldats.



Loto du Sou des écoles

Le 26 Novembre, s'est tenu avec succès, à la salle polyvalente, le LOTO du Sou des écoles après 2 ans de pause Covid. Il a fallu trouver la moindre place de la salle pour accueillir les nombreux joueurs. Des tables se sont même ajoutées à la dernière minute. Une dizaine de parties, dont 2 réservées aux enfants, se sont tenues récompensant généreusement 25 chanceux. Le plus gros lot était une cafetière broyeur expresso. Le bénéfice servira à financer les différentes sorties et projets pédagogiques de l'école. Le Sou des écoles remercie chaleureusement la mairie pour la mise à disposition de la salle, ainsi que tous ceux qui ont donné un coup de main pour l'organisation et le rangement de la salle. Mention spéciale pour nos généreux donateurs ! Rendez-vous pour la traditionnelle vente de galette des rois qui se tiendra le 7 Janvier 2023 sur la place devant l'école à partir de 9h.



Décoration de fin d'année

Deux bénévoles ont rejoint le petit groupe. Mr Sanson qui a fabriqué les sapins, le bonhomme de neige et le père Noël (qui a été volé) en bois et Mr Grisard qui a fabriqué les deux sapins en cagettes devant l'église, les couronnes et décoré les volets vers la mairie. Cette année les « lutins » se sont déchainés sur la déco pour vous faire rêver et « oublier » pendant cette belle période l'actualité plus que morose. De mieux en mieux organisés, dès

janvier, nous nous remettons au travail afin de préparer tout au long de l'année ces merveilles qui vous feront briller les yeux. Nous réfléchissons aussi à l'idée de faire participer les Thurignaciennes et les Thurignaciens pour décorer devant chez eux : à creuser !



Si des personnes sont intéressées pour rejoindre le groupe merci de vous faire connaître auprès de la mairie.



Le 5 décembre

Sous un très beau soleil mise en place des lumières de Noël réussie dans la bonne humeur, malgré la mise en œuvre d'une nacelle capricieuse, louée pour l'occasion. Puis installation du Sapin en fin de journée.



Le 6 décembre

La mairie a organisé, avec les enfants de l'école, la décoration du sapin. Les petits et les grands sont venus le décorer. Une réussite car les enfants ont répondu présents et étaient heureux de pouvoir pendre leur présent au sapin.



Le 8 décembre

Éclairage du sapin. Le Comité des fêtes nous a offert une belle fête. Adultes et enfants se sont rassemblés en nombre autour des marrons grillés, crêpes, hot-dog. Le restaurant le St Jean nous a préparé et offert un bon chocolat chaud et du vin chaud. Le groupe de couture de St Jean a exposé avec bonheur ses « fait main ». Merci à tous pour votre présence et votre bonne humeur !



Le 10 décembre

La commission jeunesse s'est réunie avec les jeunes conseillers municipaux (CMJ) afin de décorer comme chaque année, la proximité de l'école. Les jeunes étaient contents de participer à la décoration de leur village. Tout ceci s'est terminé par un petit goûter bien au chaud. Merci à NELLY pour avoir préparé les décorations.



Le 10 décembre

Cérémonie des pompiers au monument,
à l'occasion de la Sainte Barbe,
Fête des pompiers





Le 13 décembre

Toujours une vraie vedette !
Merci à Thurigones d'avoir
rempli la salle des fêtes en
invitant :

Le Père Noël

Le 17 décembre

Repas des aînés

Reporté par la municipalité l'an dernier pour cause de crise sanitaire, le traditionnel repas des aînés s'est déroulé samedi 17 décembre au restaurant Le Saint Jean. Une cinquantaine de convives se sont retrouvés tout sourire à midi. Le repas a été fort apprécié, la bonne humeur régnait, certains ont même poussé la chansonnette *a cappella*. Nul doute, de nouveaux talents ont été découverts à St-Jean !



Le 17 décembre

Distribution des colis aux aînés

Les membres de la commission Action Sociale ont bravé le froid afin de remettre aux aînés du village, un colis gourmand. Ce moment chaleureux et attendu a permis quelques échanges réconfortants. Une trentaine de colis ont été distribués.



Le 26 décembre

Boîte à livres

Une boîte à livres a été installée et mise en service, dans le jardin de l'ancienne épicerie. Elle est à votre disposition. Bonne lecture !



Deux défibrillateurs sont en cours d'installation dans notre village. Leur mise en service est prévue le 13 janvier 23. Nous vous le confirmerons dès qu'ils seront disponibles. L'un sera placé sur le mur extérieur de la mairie, l'autre près de la salle polyvalente.

La municipalité prépare, avec l'aide de l'ONF, une évolution de nos pratiques d'exploitation des forêts communales. Le but est d'en améliorer la qualité et la biodiversité. Il n'y aura pas d'affouage cette hiver, en attendant la mise en place de cette nouvelle organisation.

Au Lotissement Le pré d'Alphonse :

Après les villas individuelles, la construction des logements locatifs est en marche. Il s'agit de mettre à disposition 4 logements de type 4 d'environ 78 m² et 2 logements de type 3 d'environ 68 m². À noter que 2 places de stationnement sont attribuées à chaque lot. (Soit 12 places au total).

À noter également que pour chaque logement on retrouve, coté rue du Fournil, une terrasse et un espace vert. Bienvenue aux futurs Thurignaciennes et Thurignaciens.



Besoin d'une place à la micro-crèche ? Il est encore temps de vous renseigner, comment faire ?

- Rendez-vous sur le site « www.thurimomes.fr »
- Aller sur le lien « pré-inscription »
- Remplir le formulaire

Nous reprendrons contact avec vous dans les 24/48h afin de vous élaborer un premier devis et de vous expliquer l'organisation de la structure. Nous rappelons que l'ouverture est prévue pour le début mars 2023.

A bientôt, Caroline CHASSAIGNON

Au Lotissement Le Petit Pont :

Fin Janvier, début Février, les premières constructions vont sortir de terre.

À l'ancienne boulangerie (Magnenant) :

Le projet à l'étude pour l'instant concerne la création de 5 appartements. Suite à la demande de la mairie, le promoteur a accepté de modifier son projet initial en remplaçant 2 T4 par 2 T3 afin de respecter le nombre de place de stationnement dans l'enceinte de la propriété et non sur la voie publique. Il y aurait donc 2 T3 en rez-de-chaussée, 2 T3 au premier étage et un T4 en toit terrassé, sans modifier les dimensions actuelles du bâtiment.

Sortir en Dombes Saône Vallée

Notre territoire est riche d'activités culturelles et patrimoniales, vous êtes à la recherche d'une sortie pour aujourd'hui, ce week-end, cette semaine... Alors vite : sortir.ccdsv.fr/ Cinéma, musique, musée et patrimoine, expositions, bibliothèques... tout l'agenda culture et patrimoine est recensé et actualisé sur le site dédié de la CCDSV. Vous pouvez aussi vous inscrire à la Newsletter ou suivre l'actualité des événements programmés sur Facebook #SORTIRENDSV. Vibrons ensemble ! Découvrir des sites méconnus, apprendre en s'amusant, s'informer des projets en cours, tels sont aussi les RDV régulièrement proposés par le Pays d'Art et d'Histoire. Ne manquez pas la brochure Rendez-Vous Du Pays d'Art et d'Histoire Trévoux Dombes Saône Vallée : un calendrier très riche proposant des activités "les après- midis créatifs" pour les familles et le jeune public pendant les vacances scolaires, des "Laissez- vous conter..." avec des thèmes particuliers, des animations, des expositions ... Sans oublier, les "Incontournables" à visiter toute l'année tels le Carré Patrimoines et son apothicaiererie à Trévoux, le Musée Trévoux et ses Trésors, le Musée de cire par Grévin à Ars.

Le domaine naturel de Cibeins

Promenez-vous toute l'année à pied ou à vélo, ou pêchez à l'ombre des arbres centenaires de ce parc de 16ha qui entoure le lycée agricole de Cibeins. Créé en 1918 par le Maire de Lyon, Edouard Herriot, sous la forme d'une école rurale d'agriculture, le lycée agricole de Cibeins accueille aujourd'hui 450 jeunes en formation. Propriété de la Région Rhône - Alpes, seul le domaine de l'exploitation agricole appartient aujourd'hui à la ville de Lyon. La CCDSV est propriétaire de 25 hectares de foncier au domaine naturel de Cibeins à cheval sur les communes de Misérieux et d'Ars-sur-Formans. Elle souhaite préserver le patrimoine naturel riche de ce site tout en permettant son accessibilité au grand public. Cette action est en lien avec l'Office National des Forêts. Des balades guidées pour éveiller vos sens en famille et voir le parc autrement ! Observez les détails de la nature, marchez sur la cime des arbres, écoutez le chant des oiseaux, ressentez les énergies des arbres centenaires. À l'orée du bois, admirez le château de Cibeins, ferme-école d'agriculture, visite des extérieurs uniquement.



Nuisances sonores liées à un chien qui aboie sans cesse :

Le dialogue avant tout !

Est-ce qu'un chien a le droit d'aboyer ?

Bien sûr, en principe, tout chien a droit d'aboyer. Cependant, dès lors que l'aboiement du chien constitue un trouble anormal ou un tapage (diurne ou nocturne), son propriétaire peut faire l'objet d'une amende.

Que faire si mon chien aboie sans cesse ?

Si votre chien ou chiot aboie, il s'agit peut-être d'un stress, il est possible d'en parler à votre vétérinaire. Les colliers anti-aboiements ont fait leur preuve (diffusion d'odeurs désagréables pour le chien «huile essentielle de lavande... ou ultras sons...).

Comment faire quand le chien du voisin aboie toute la journée ?

Après avoir tenté une discussion informelle avec son voisin pour lui parler de l'aboiement de son chien, plusieurs choses peuvent être faites : *mise en demeure de cesser les nuisances, *constat par un huissier, *plainte pour tapage ou se rendre à la Mairie.

À noter si vous faite partie d'un lotissement privé :

Il est utile de vérifier le règlement intérieur du lotissement qui peut contenir des règles relatives au bruit. Si votre voisin ne respecte pas ce règlement, il faut en avertir le syndic de copropriété. Le syndic est notamment en charge de faire appliquer ce règlement.

Qui contacter pour problème de voisinage ?

Si le dialogue n'a pas permis de régler les nuisances :

- Vous pouvez faire appel aux forces de l'ordre (gendarmerie, tél 17 ou 112) pour faire constater le trouble, quel que soit le type de bruit commis. Le bruit doit être intense, répété ou long, audible d'un logement à un autre.
- Mise en demeure de cesser les nuisances, contacter le n° 0811 112 131



Nombre de justiciables pensent que leur adversaire refusera toute discussion ou toute tentative de conciliation. C'est souvent faux.

Prenez votre courage à deux mains et **allez sonner chez votre voisin pour entamer un dialogue**. L'intervention d'un tiers peut aussi être bénéfique. Dans tous les cas, il faudra mettre de côté son animosité et ne garder en tête qu'un seul objectif : l'entente amiable. À défaut, l'étape suivante sera le tribunal.

Bon à savoir :

Depuis 2015, il est **obligatoire** de justifier d'une tentative de résolution amiable du litige avant de pouvoir saisir un juge

Une écrivaine thurignacienne passionnée

J'ai 39 ans et j'habite à St Jean de Thurigneux depuis environ 8 ans. J'ai auto-publié deux romans policiers en 2019 (sous le

pseudonyme de Joan Fake) mais l'écriture n'était pas mon champ de prédilection. Depuis que je suis enfant, je suis principalement attachée au dessin, auquel mon papa m'a initié. J'ai toujours un crayon dans les mains et je ne pars jamais en vacances sans mon carnet de croquis. Quand on a une sensibilité artistique, je pense que l'on garde une porte ouverte sur d'autres arts car il y a un mécanisme créatif qui se met en place, quel que soit le support utilisé. Ça ne veut pas dire qu'on réussit à chaque fois mais il y a une sorte d'addiction qui donne envie d'aller toujours plus loin, d'essayer de se surpasser. Je n'avais pas pensé à écrire jusqu'en 2019, quand mon fils est rentré de l'école et qu'il m'a fait lire une histoire qu'il avait écrite. J'ai alors eu comme un déclic car, comme lui, j'avais plein d'idée en tête, et je n'avais jamais pensé à les mettre sur papier. Mon premier roman, « L'Héritage de Loki », a vu le jour en trois ou quatre mois. Je voulais écrire une intrigue policière dans les paysages de mon enfance, le Beaujolais. J'avais déjà le premier et le dernier chapitre en tête, c'était limpide. Je voulais absolument y intégrer des références personnelles ainsi que des références à la mythologie nordique, dont je suis passionnée. Cela peut sembler décalé mais l'histoire reste cependant très « terre à terre ».

Mon expérience en gendarmerie m'a permis de rentrer dans des descriptions s u f f i s a m m e n t réalistes pour rester

crédibles. L'idée était de surprendre le lecteur et de le tenir en haleine jusqu'au bout. Le second roman, « Bienvenue en Enfer », est né dans la foulée, en quelques mois également. Il est un peu différent du premier, et peut-être moins psychologique. Mais il évolue dans un milieu qui me passionne tout autant, le monde du Heavy Metal. J'ai eu beaucoup de plaisir à les écrire, et tout autant à les partager. C'est toujours très formateur de se confronter à la critique. Mes premiers lecteurs ont été mes proches, et des soutiens hors pairs. Les lecteurs qui ont aimé mes romans ont visiblement apprécié les intrigues et l'environnement dans lesquels je les ai conduit. Mon objectif est de prendre le temps de corriger les « coquilles » et maladresses, dont j'ai également eu les retours. Cela fait quelques temps que j'ai posé la plume, car mes journées ne sont pas assez longues... mais je sais que je la reprendrais car les idées se bousculent. L'écriture est un bon exutoire, mais c'est avant tout la formidable sensation de donner vie à une pensée, de la partager et de l'immortaliser...

Céline RICHARD

PS : Ses livres sont disponibles à la vente sur le site Amazon, ou directement auprès de Céline.

